

OUVERTURE DU TERRITOIRE REGIONAL A L'INTERNATIONAL

Formulaire de candidature

BOURSES DE MOBILITE ENTREPRENEURIAT SOCIAL

**RÉGION NORD-PAS DE CALAIS
ANNÉE 2015 / 2016**

1- INFORMATIONS PERSONNELLES

CIVILITÉ M ☐ Mme ☐

NOM(S)

PRÉNOMS

DATE DE NAISSANCE :

NATIONALITÉ . Française Autre nationalité, précisez :

ADRESSE DE DOMICILIATION

N° : Voie :

Code Postal : Ville :

Pays :

TÉLÉPHONE FIXE PORTABLE

COURRIEL : _____ @ _____

Rappel des dates limites de soumission de votre proposition :

- Par courrier à l'adresse suivante : Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Siège de Région, 59555 Lille Cedex **avant le 30 juin 2016.**

2- INFORMATIONS SUR LE PARCOURS D'ÉTUDES SUPERIEURES

NIVEAU D'ETUDES : Baccalauréat ☐ Licence 1 ☐ Licence 2 ☐ Licence 3 ☐ Master 1 ☐
Master 2 ☐

autre

FORMATION EN COURS

.....

U.F.R D'ORIGINE (si vous êtes inscrit dans une université)

.....

NOM DU PROFESSEUR RÉFÉRENT AINSI QUE LA DISCIPLINE ENSEIGNÉE

.....

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

.....

.....

N° Voie

Code Postal : Ville :

Pays :

.

3-INFORMATIONS SUR LE STAGE

INTITULE DE LA MISSION :

LIEU :

RESUME

SOMMAIRE :

.....

.....

.....

DUREE DU STAGE :

3. PIÈCES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER

(Tout dossier incomplet sera systématiquement rejeté)

Un dossier de candidature doit comprendre obligatoirement :

- 1) Le formulaire de candidature dûment complété
- 2) Un curriculum-vitae
- 3) Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Président de Région expliquant :

- l'intérêt porté à la thématique entrepreneuriat social

- le projet professionnel

Pour les étudiants ayant déjà un stage* :

- 4) Une description détaillée du stage ou des stages trouvés
- 5) la fiche d'identité ou description de la structure tutrice
- 6) un calendrier d'exécution
- 7) Une lettre de recommandation d'un enseignant de l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel le candidat est inscrit
- 8) Un budget prévisionnel sommaire détaillant les coûts à engager pour la réalisation du/des stages
- 9) Un R.I.B.

PENSEZ A GARDER UNE COPIE INTEGRALE DE VOTRE DOSSIER

Contact : Karine Motte
Chargée de Mission Mobilité Européenne et Internationale des Jeunes
03 28 82 79 48
Karine.motte@nordpasdecalais.fr

Informations complémentaires

1. Les jeunes doivent avoir entre 18 et 30 ans pour postuler
2. L'aide régionale peut atteindre 80% de la dépense prévisionnelle subventionnable avec une subvention maximale de 8 000€.
3. Les jeunes qui auront trouvé un stage au moment de leur candidature seront prioritaires
4. Les jeunes ayant des difficultés à trouver un stage pourront être accompagnés par un prestataire de la Région Nord-Pas de Calais et recevoir une aide forfaitaire de 1 000€ pour la réalisation du stage qui sera trouvé.
5. Pour toute candidature déposée et acceptée, le jeune s'engage à participer aux formations et rencontres qui lui seront proposées :

- Formation au départ
- Rencontres au retour avec le prestataire de la Région Nord-Pas de Calais

Il s'engage également à participer à l'événement Cap Sur le Monde afin de valoriser son expérience auprès d'autres jeunes

6. Durée d'éligibilité pour avoir accès à une bourse

Le stage doit obligatoirement avoir commencé au plus tard au 1^{er} semestre 2017.
La convention de stage devra être signée avant le 15 novembre 2016.

7. Versement de la bourse

La bourse sera versée en une fois après réception de la convention de stage.

Sera toléré une demande de bourse antérieure de 2 mois au maximum à la date de réception du dossier sous réserves que le dossier soit complet et que le stage soit déjà commencé.

La Région décline toute responsabilité au cas où la bourse ne serait pas acceptée.

8. Le stage

Une copie du rapport de stage devra être transmise aux services régionaux au plus tard 2 mois après la fin

Le jeune s'engage à avertir les services régionaux en cas d'annulation du stage/des stages et à restituer le montant versé.